

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les **Mardi, Jeudi et Samedi.**

10 fr. par AN

BOIS DU DÉPARTEMENT : 10 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS  
A. COUSSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## La fin de l'aventure

Les Humbert arrêtés, c'est le commencement de la fin. Nous n'avons plus à souhaiter qu'une chose : c'est que l'instruction ne traîne pas en longueur. Il faut que la cour d'assises statue dans le plus bref délai possible, pour que les adversaires de la République perdent au plus tôt l'occasion, dont ils profitent avec tant d'empressement, de calomnier le régime.

Les gens naïfs et de bon sens peuvent se demander ce que la politique a à voir dans cet événement banal. Une femme ronblarde escroque, de complicité avec trois membres de sa famille, quelques millions à des prêteurs de bonne volonté, qui savent fort bien à qui ils prêtent, qui spéculent sur l'astuce de Thérèse et pensent qu'elle trouvera toujours l'argent nécessaire pour rembourser le capital prêté et ses intérêts usuraires, — on a parlé de 1500 0/0 — qu'est-ce qu'il y a de politique là dedans ?

Si la République était faible, on aurait tant d'armes pour l'attaquer que, vraisemblablement, on dédaignerait celle-là. Mais la République est forte, homogène, elle lutte en ce moment contre son seul ennemi, le moine, on voudrait bien sauver ce pauvre calotin par une diversion que créerait l'affaire Humbert.

Illusion ! Quand toutes les puissances coalisées de l'armée, de la magistrature, de la presse, du clergé, ont échoué dans l'affaire Dreyfus, que voulez-vous que l'on tire de l'affaire Humbert ? Quelques inoffensifs pétards ? Ce sera beaucoup de bruit pour rien.

Il n'empêche que tout retard dans le travail d'épuration entrepris par les Chambres, permettrait un peu plus d'intoxication cléricale du pays, et que ce serait grand dommage.

C'est pour cela que nous désirons que la lessive Humbert soit vite faite, et ne dure pas aussi longtemps que celle du Panama.

C. J.

## L'affaire Humbert-Daurignac

Les Humbert-Daurignac, dans leur prison à Madrid se refusent maintenant à toute révélation, même à répondre aux interrogatoires que les agents de la police espagnole veulent leur faire subir.

Les détenus sont assez abattus, et semblent perdre de jour en jour de la belle assurance qu'ils avaient sur leur sort.

Leur extradition est à peu près une affaire réglée ; on croit qu'ils seront à Paris dans la matinée de dimanche.

Les mesures les plus sévères ont été prises pour les ramener en France.

M. Hennion, commissaire spécial de la sûreté, de Paris, prendra livraison des Humbert-Daurignac, à la frontière espagnole ; il amènera avec lui douze agents de la sûreté qui seront responsables des six prisonniers ; ils devront les surveiller jour et nuit et ne pas les laisser seuls un instant si court fut-il.

Les prisonniers seront transportés à Paris dans un wagon-lit qui servira en même temps de dortoir et de réfectoire, car personne ne devra en descendre sous aucun prétexte

## Et les Crawford

Thérèse Humbert, paraît-il ne serait plus disposée à soutenir l'existence de l'héritage Crawford. Son système de défense serait de déclarer qu'elle est la victime de spéculations malheureuses ; elle a déclaré ceci au directeur de la prison : « Je me défendrai à Paris. Ce même public qui me traîne aujourd'hui dans la boue, verra peut-être alors que je ne suis pas la voleuse qu'il suppose ; il verra que je suis simplement une femme trop audacieuse, qui s'est trompée, en principe, en supposant qu'avec des capitaux empruntés par des plus-values de propriétés et par des bénéfices d'assurances, elle pourrait sortir d'un embarras momentané. Il verra que je n'ai été que la victime des circonstances et que j'ai été broyée par une bande d'usuriers. Je montrerai, oui je montrerai que je n'ai jamais cru commettre une escroquerie et que tous les hommes d'affaires et tous les hommes de loi de mon entourage connaissaient parfaitement ma situation et ne croyaient pas que mes expériences fussent malhonnêtes ! »

## Sur le point de s'enfuir

Il se confirme que les Humbert-Daurignac s'approprièrent à quitter Madrid pour se rendre à Buenos-Ayres où les attendait la maîtresse de Romain Daurignac.

C'est par des lettres saisies chez cette femme surnommée Blondinette, que l'on a pu établir ce détail.

## A qui la prime ?

On ne sait pas encore à qui sera payée la prime de 25.000 francs que le gouvernement a promis de verser à celui qui parviendrait à faire arrêter les escrocs.

L'inspecteur espagnol Caro semble bien y avoir droit ; mais il paraîtrait que la police madrilène n'aurait découvert le domicile des Humbert qu'à la suite d'une lettre anonyme adressée à l'ambassade de France par une personne qui aujourd'hui s'est fait connaître.

L'inspecteur Caro maintient néanmoins que bien avant cette lettre anonyme, il avait acquis la certitude de la présence des Humbert à Madrid.

## Disparition de documents

Caro a affirmé qu'il est exact que les Humbert aient détruit des papiers importants en les brûlant dans la cheminée de leur chambre. « Quand nous sommes entrés dans la pièce, dit-il, Frédéric Humbert du bout du tisonnier, entassait rageusement des cendres encore chaudes, des cendres légères et noires de papier carbonisé, lesquelles d'ailleurs ont été soigneusement recueillies. »

Voici un détail qui a son intérêt : « Quand je signifiai à Frédéric Humbert le mandat dont j'étais chargé d'assurer l'exécution, il me regarda bien en face et me dit en mauvais espagnol : « Vous, vous avez manqué votre fortune. Enfin, allez. »

## INFORMATIONS

### Une interpellation

M. d'Estournelles de Constant, député de la Sarthe, vient d'écrire au ministre des affaires étrangères pour l'aviser de son intention de l'interpellation sur la non-observation de l'article 27 de la convention de la Haye. Cet article porte que les puissances considèrent comme un devoir — dans le cas où un conflit aigu menacerait d'éclater entre deux ou plusieurs d'entre elles — de rappeler à celles-ci que la cour permanente d'arbitrage leur est ouverte.

Or, à propos du conflit vénézuélien actuel, cet article n'a pas été observé. La cour d'arbitrage semble même systématiquement mise à l'index par les belligérants européens. Et M. d'Estournelles juge indispensable d'éduquer par un débat parlementaire la conscience publique sur ce manquement à la convention de la Haye, convention que l'Allemagne et l'Angleterre avaient pourtant ratifiée.

### A la Martinique

Le gouverneur de la Martinique vient d'adresser au ministre des colonies un câblogramme résumant les récentes observations scientifiques auxquels s'est livrée la mission Lacroix.

Les cendres provenant du mont Pelé et apportées à l'embouchure de la rivière Blanche avaient 115 degrés deux heures après leur projection.

Délayées par les vagues, elles produisent une boue bouilliant tumultueusement. Dans le voisinage de la côte, les couches superficielles de la mer sont échauffées jusqu'à 40 degrés.

Le cône, formé dans l'intérieur du volcan émet, toujours avec la même activité et la même continuité, des blocs incandescents. Néanmoins, le phénomène reste toujours localisé.

## CHRONIQUE LOCALE

### Conseil départemental

Le conseil départemental se réunira dans une des salles de la préfecture le mardi 30 décembre à 10 heures du matin.

### EXPERTS DES TABACS

Voici la liste des experts chargés du classement des tabacs de la récolte de 1902 :

#### MAGASIN DE CAHORS

##### Titulaires

MM. Cayla, ancien maire de St-Géry ;  
Gasc, maire de Gréalou ;  
Capmas, maire de Lagardelle ;  
Sers, Philémon, prop<sup>e</sup> à Douelle ;  
Bessat, maire de Crayssac ;  
Garrigues, maire de Flaugnac ;  
Couderc, propriétaire à Cénévières ;  
Ausset, maire de Montbrun ;  
Bénays, adjoint au maire de Montcuq ;  
Matet, propriétaire à Gindou ;  
Courdès, maire de Lentillac ;  
Lalo, propriétaire à Cras.

##### Suppléants

Roques, propriétaire à Cajarc ;  
Miquel, maire d'Espère ;  
Franciau, maire de Saint-Sulpice ;  
Berrié, adjoint au maire de Prayssac.

#### MAGASIN DE SOUILLAC

##### Titulaires

MM. Bary, propriétaire à Caix (Luzech) ;  
Fauvel, propriétaire à Lanzaç ;  
Gouygou, propriétaire à Strenquels ;  
Costes, Jean, propriétaire à Salviac ;  
Girma, maire d'Arcambal ;  
Sirven, Marcellin, propriétaire à Lhos-pitalet.

##### Suppléants

De'py, Louis, propriétaire à Souillac.  
Moiraud, adjoint au maire de Pinsac.

Un de nos lecteurs nous demande la liste par commission des experts des tabacs.

C'est un renseignement que l'administration nous a toujours refusé catégoriquement ;

## Tirage au sort de la classe 1902

### ITINÉRAIRE

#### Arrondissement de Cahors

Cazals. — Le vendredi 30 janvier 1903, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Cazals.  
Saint-Géry. — Le samedi, 31 janvier, à 2 h. du soir, à la mairie de Saint-Géry.  
Montcuq. — Le mardi, 3 février, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Montcuq.  
Castelnau. — Le mercredi, 4 février, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Castelnau.  
Lalbenque. — Le jeudi, 5 février, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Lalbenque.  
Lauzès. — Le vendredi, 6 février, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Lauzès.  
Luzech. — Le samedi, 7 février, à 2 h. 1/2 du soir à la mairie de Luzech.  
Catus. — Le lundi, 9 février, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Catus.  
Limogne. — Le mardi, 10 février à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Limogne.  
Puy-l'Évêque. — Le mercredi, 11 février, à 2 h. du soir à la mairie du Puy-l'Évêque.  
Cahors (Nord). — Le jeudi, 12 février, à 10 heures du matin, à la mairie de Cahors.  
Cahors (Sud). — Le jeudi, 12 février, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Cahors.

#### Arrondissement de Figeac

Figeac (Est). — Le lundi, 19 janvier 1903, à 10 h. du matin, à la mairie de Figeac.  
Lacapelle-Marival. — Le mercredi, 21 janvier, à 2 h. du soir, au prétoire de Lacapelle-Marival.  
Cajarc. — Le vendredi, 23 janvier, à midi 1/2 du soir, à la mairie de Cajarc.  
Figeac (Ouest). — Le lundi, 26 janvier, à 10 heures du matin, à la mairie de Figeac-Saint-Céré.  
Saint-Céré. — Le mercredi, 28 janvier, à 2 h. du soir, à la mairie de Saint-Céré.  
Brétenoux. — Le jeudi, 29 janvier, à 2 h. du soir, à la mairie de Brétenoux.  
Livernon. — Le vendredi, 30 janvier, à 10 h. du matin, à la mairie de Livernon.  
Latronquière. — Le lundi, 2 février, à 10 h. du matin, à la mairie de Latronquière.

#### Arrondissement de Gourdon

Salviac. — Le lundi, 19 janvier 1903, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Salviac.  
Payrac. — Le mardi, 20 janvier à 10 h. du matin, à l'école des garçons de Payrac.  
Labastide-Murat. — Le mercredi, 21 janvier, à 10 h. du matin, à la mairie de Labastide-Murat.  
Saint-Germain. — Le mercredi, 21 janvier, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Saint-Germain.  
Martel. — Le vendredi, 23 janvier, à 9 h. du matin, à la mairie de Martel.  
Vayrac. — Le vendredi, 23 janvier, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Vayrac.  
Gourdon. — Le samedi, 24 janvier, à 9 h. du matin, à la mairie de Gourdon.  
Souillac. — Le lundi, 26 janvier, à 1 h. 1/2 du soir, à la mairie de Souillac.  
Gramat. — Le mardi, 27 janvier, à 2 h. 1/2 du soir, à la mairie de Gramat.

## CAHORS

### Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors, par suite d'indisposition, ne recevra pas à l'Hôtel de Ville, à l'occasion du jour de l'an.

### Cercle républicain

Mercredi soir, les membres du Cercle républicain réunis en assemblée générale,

sous la présidence de M. Guirandies-Capdeville, l'un des vice-présidents, en l'absence de M. Costes président, indisposé, ont procédé au renouvellement du bureau.

Le bureau sortant a été réélu.

**Cercle Gambetta**

Le Cercle Gambetta dans son assemblée générale du 25 décembre courant a procédé au renouvellement de sa commission. M. le docteur Gélis a été élu président en remplacement du regretté M. Lérès-Gambetta.

Le banquet annuel a été fixé au samedi 10 janvier 1903. Il aura lieu dans les salons du Cercle.

**MONSIEUR PAGÈS-LECHESNE  
ROI DU BLUFF**

Le *Télégramme* nous en conte une de bien bonne. Monsieur Etienne Pagès-Lechesne vient d'écrire à un de ses amis d'Albas, la lettre suivante :

M. Combes, président du Conseil, m'a fait appeler deux fois par un homme à cheval de la garde républicaine.

Il m'a demandé des renseignements sur ce qui se passe dans le département du Lot et notamment dans la commune d'Albas.

Il m'a dit qu'étant renouvelable au Sénat, en janvier prochain, il me serait obligé de faire sa biographie, et il m'a remis des notes à cet effet.

Il a ajouté qu'il me prenait sous sa protection comme si j'étais son propre fils; et profondément ému, je lui ai répondu que je le prenais alors pour mon père.

Il m'a dit aussi que M. Rey n'est plus rien et qu'il est inconnu à la Chambre; que M. Combarieu de la Présidence, est mis à l'index et qu'il est marqué à l'encre rouge; que M. le préfet du Lot ne vaut pas grand chose et qu'il lui donnait l'ordre formel de lui fournir, tous les mois, des renseignements sur le maire d'Albas.

Il m'a promis enfin que ni les délibérations du conseil municipal d'Albas, ni les autres affaires officielles de cette commune ne recevront aucune exécution si, après qu'elles m'aurent été soumises, je ne donne pas un avis favorable.

Ainsi donc nous pouvons aujourd'hui dormir tranquilles. Nous sommes certains que dans les circonstances difficiles que nous traversons, M. le Président du Conseil ne connaîtra plus de difficultés.

Il a trouvé en effet l'inspirateur, le conseiller, le confident qui vous indique la bonne besogne, qui vous reconforte, qui vous encourage, il a trouvé M. Etienne Pagès-Lechesne.

Si d'aucuns craignaient pour M. Combes que la succession de M. Waldeck-Rousseau fût un peu lourde, ils peuvent se rassurer et si j'osais rappeler les quelques mathématiques que j'appris jadis au lycée, je poserais :

Combes + Etienne > Waldeck-Rousseau (1)  
Et qui sait si dans peu de temps nous ne serons pas obligés de poser :

Etienne > Waldeck.

Quelle chance, mes amis pour le Lot et pour Albas d'être la patrie d'Etienne. M. Combes le fait appeler, le prend sous sa protection comme son fils, et profondément ému, permet à Etienne de le considérer comme son père !

Ne sentez-vous pas aussi l'émotion vous gagner. Ne sentez-vous pas l'orgueil gonfler votre poitrine en apprenant que M. Pagès-Lechesne va assurer la réélection de M. Combes en écrivant sa biographie.

Songez donc que sans le concours de circonstances qui a permis à ces deux hommes de se connaître et de s'apprécier mutuellement, M. Combes ne serait peut-être pas réélu; que ne l'étant pas, il devrait quitter la présidence du Conseil, et que les pires catastrophes menaceraient la République.

De grâce éloignons cette vision !

Enfin nous devons à ces entrevues avec le Président du Conseil d'être éclairés sur nos hommes politiques :

Nous nous figurions que Monsieur Rey était un républicain, un travailleur, connu dans les commissions, toujours à la recherche des améliorations.

Que M. le Préfet du Lot était aussi un ferme républicain, acquis au programme radical et l'exécutant avec fermeté.

Quelle erreur, Messieurs, était la nôtre.

(1) > signifie : plus grand que

Monsieur le Président du Conseil en veine de confidences a manifesté à M. Pagès-Lechesne que M. Rey était un inconnu à la Chambre, qu'il ne valait pas grand chose et que Monsieur le Préfet, lui, ne valait rien du tout.

M. Pagès-Lechesne n'ajoute pas, ô modestie voilà bien de tes coups ! mais, nos renseignements personnels nous ont permis de savoir que M. le Président du Conseil lui a dit que sa valeur à lui, Pagès-Lechesne était énorme, phénoménale, et que lorsque, comme son prédécesseur M. Waldeck, il rendrait son tablier il le désignerait à M. Loubet comme le plus digne de devenir son successeur.

Mais Etienne craint que M. Loubet, jaloux, et redoutant sa renommée naissante, ne l'écarte du pouvoir.

Enfin, il paraît qu'à Albas il se passait des horreurs, et que la collaboration heureuse de M. Etienne P. L. avec le Président du Conseil va remettre les choses en l'état

Ouf !

Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle ! N'avais-je pas raison de dire qu'elle était bien bonne ?

Cessons de rire et disons qu'il faut franchement que M. Etienne P. L. croie ses compatriotes rudement gobeurs pour espérer qu'ils avaleront de pareilles craques. Il est vrai que chaque fois qu'il a... blagué, on ne lui a pas raccourci la langue... Il n'en aurait plus !

Voilà donc un homme dont tout le monde sait qu'il abhorrait, il y a peu de temps, tout ce qui portait le nom de République ou de Républicain; qui, il y a quelques années à peine, vilipendait dans le *Clavon du Lot*, organe royaliste, sous la signature... Montjoie, les meilleurs d'entre nous; qui, pendant les élections, subit cet affront public de s'entendre dire qu'il avait altéré la vérité en se donnant comme délégué officiel du Comité Radical de Paris, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante de M. Rey :

« J'ai vu les chefs du Comité, Bourgeois, Brisson, Pelletan; ils n'ont pas été consultés et ignorent absolument ce qui s'est passé. Ils protestent contre L'ABUS qui a été fait du nom et de la signature du Comité, etc. »

C'est cet homme qui, s'étant prétendu ancien secrétaire de M. Baudin, s'est attiré de la part du *Journal du Lot*, l'entrefilet suivant qu'il a toujours laissé sans réponse :

« Nous avons demandé à M. P. L. s'il était vrai qu'il eût jamais été secrétaire de M. Baudin. Nous affirmions qu'il n'a jamais eu cet honneur. M. le Conseiller général de Luzech n'a jamais répondu. »

C'est cet homme, dis-je, que par une erreur et une aberration que nous ne voulons pas croire définitive, quelques braves républicains d'Albas veulent pousser en avant.

C'est cet homme que le chef du gouvernement prendrait pour confident. C'est à ce gamin ambitieux que M. Combes confierait le soin de sa réélection. Sentez-vous le ridicule, le puffisme de la lettre de l'ex-rédacteur du *Clavon* ? C'est tellement bête que c'est à en pleurer !

Non Monsieur Etienne, vous aurez beau faire et beau dire, vous aurez beau nous raconter ce que, jusqu'à plus ample informé nous tenons pour faux, que M. le Président du Conseil n'a plus de secrets pour vous; vous aurez beau nous dire, ce qui est faux, que le Comité radical de Paris vous a adopté; vous aurez beau nous dire, ce qui est faux, que vous avez été le secrétaire de M. Baudin, vous aurez beau nous dire que M. Combes vous a chargé d'assurer sa réélection, nous vous dirons, nous, et cela, nous l'affirmons hautement, au nom de l'immense majorité du parti républicain radical et radical socialiste du Lot :

Le parti républicain ne veut pas de vous, il n'a pas confiance en vous, il vous prend pour un jeune ambitieux, pour un fumiste, pour un arriviste, qui s'est affublé, sans conviction, du masque qui lui a paru le plus favorable à la réalisation de ses visées.

Le parti républicain du Lot n'oubliera jamais votre attitude dans les dernières luttes politiques, il n'oubliera pas que, par des moyens d'une correction plus que douteuse, vous avez essayé de déconsidérer, ceux qu'il regardait comme ses meilleurs servi-

teurs et dans les prochaines élections comme dans celles du passé, vous aurez comme électeurs surtout les réactionnaires et quelques républicains égarés, mais l'immense majorité du parti républicain vous renverra à vos études littéraires, et à la fabrication des biographies, serait-ce même celle de M. le Président du Conseil.

Et si, à l'occasion du jour de l'an, nous avons un vœu à émettre c'est qu'à sa prochaine visite au ministère de l'Intérieur, M. Edgard Combes, prenne par les épaules ce jeune frère sur lequel il ne comptait pas, et que malgré l'adoption de M. Combes père, il le f...lanque à la porte.

**A Monsieur Lucie du « Quercinois »**

Je laisse, Monsieur, à Vindexard le soin de risposter à votre sosie Vindex comme il l'entendra et quand il le désirera — pas aujourd'hui cependant, la place nous faisant défaut; — mais je crois utile de ne pas laisser votre dernier entrefilet sans une réponse personnelle.

Je relève tout d'abord une affirmation erronée de votre part lorsque vous écrivez : «... que j'ai demandé à certaine âme compatissante de vouloir bien me raser gratis avec quelques excellents faits-divers, d'où toute politique serait exclue — bien entendu. — »

Si vous voulez bien rappeler vos souvenirs, vous reconnaîtrez que les choses ne se sont pas passées de la façon que vous laissez supposer, mais bien de la manière suivante :

Lorsque j'eus l'honneur de prendre la Direction du *Journal du Lot*, je demandai, par la voie du Journal — après avoir très clairement dit quelle serait désormais l'attitude politique de cette feuille — des correspondants dans toutes les communes du département.

Je reçus des offres nombreuses. L'une d'entre elles était signée d'un M. Lucie de St-Cirq-Lapopie. Le signataire se donnait comme un socialiste convaincu. Je ne le connaissais pas; pas plus, d'ailleurs, que les autres collaborateurs qui s'offraient; j'ignorai donc s'il avait « l'âme compatissante ! », mais cela m'importait peu : M. Lucie m'offrait son concours; je l'acceptai.

Nos rapports furent aussi bons que possible — le Camisard n'effrayait point alors M. Lucie ! — et je pourrais citer tels passages de certaines lettres, très flatteurs pour moi, que l'auteur aurait quelque peine à expliquer aujourd'hui... mais ce n'est point là le but de ces lignes.

Je priai M. Lucie de vouloir bien cesser sa collaboration au *Journal du Lot*, le jour où, à propos d'élections, il parut vouloir combattre, ici même, à mon profond étonnement, les intérêts du parti républicain !...

Voilà, Monsieur, en quelques mots rapides, l'histoire de la collaboration de M. Lucie au *Journal du Lot*.

Où ou non le récit qui précède est-il exact ?

En deuxième lieu vous paraissez supposer, que je suis particulièrement peiné de me voir traiter de protestant, de huguenot, de Camisard, à tout propos et surtout hors de propos !

Vous vous trompez, Monsieur....

Camisard !!! Camisard, soit, ô vengeur bien tardif du grand roi ! N'avez-vous donc à votre disposition que les manuels d'histoire du Père Lorient?... Un autre, quel qu'il soit, vous apprendrait que le terme *Camisard*, comme ceux de *Gueux* et de *Whigs*, a fait fortune précisément à cause de son origine démocratique et de la noblesse des revendications de ceux qui le portèrent.

Furent-ils moins intéressants et surtout moins courageux que les *Gueux* de Hollande, les vaillants Cévenols qui bravèrent les galères, la potence, les fusillades et les effroyables tortures des soldats de Villars pour avoir le droit de penser librement ?....

Pour tout esprit non prévenu la réponse ne saurait être douteuse; pour vous... qu'importe ! je tenais à vous dire hautement que ce que vous considérez comme une tare est pour moi un titre de gloire dont je suis fier.

Continuez donc à divertir la galerie avec votre prose boquillesque, mais vous voilà fixé sur ce point spécial et vous saurez

désormais que pour m'atteindre il faudra chercher autre chose.

Enfin vous ne reprochez de ne pas vous avoir adressé le *Journal du Lot* qui vous visait.

En vérité, pouvais-je supposer que vous ne lisiez pas avec une louable assiduité cette feuille huguenote qui fournit presque tous les sujets des articles de... Lucie-Vindex du *Quercinois* !!!

A. COUESLANT.

**Les élections de la Chambre de Commerce**

Nous recevons la lettre suivante avec prière d'insérer :

Cahors, le 24 décembre 1902.  
Monsieur le Directeur du Journal du Lot, Cahors.

Lecteur assidu de votre journal, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt vos divers articles concernant les élections au Tribunal de Commerce et à la Chambre de Commerce; vous pouvez être assuré que la majorité des commerçants partagent votre manière de voir.

Le 4 décembre dernier, par conséquent avant votre premier article, un groupe important de commerçants, réunis dans une salle de la mairie, se sont occupés des élections au Tribunal de Commerce et de la Chambre de Commerce. Tous les membres présents ont décidé qu'il y avait lieu de faire cesser cet accaparement du Tribunal de Commerce et de la Chambre de Commerce; aussi, à l'unanimité moins une voix, il fut désigné une délégation qui avait mandat de se rendre auprès de M. le Président du Tribunal de Commerce, et le prier de vouloir bien prendre, à l'avenir, l'initiative de convoquer en réunion publique tous les commerçants à l'effet de désigner les candidats.

Par déférence, la délégation a cru devoir écrire la lettre ci-dessous à M. le Président du Tribunal de Commerce :

Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Cahors.

Le 4 décembre dernier, la 14<sup>e</sup> section du Syndicat des Transports, réunie à la mairie de Cahors, hors séance à titre de simple commerçants, a pris la décision de nommer dans son sein une commission chargée de se rendre auprès du Président du Tribunal de Commerce pour s'entretenir avec lui des élections consulaires. Ont été nommés membres de cette commission MM. Lérin, négociant, Président du Syndicat des transports; Michaud-Larivière, négociant; Rous, entrepreneur de transports; Lassus, limonadier; Cagnac, bouilleur ambulancier; Fournié, pharmacien.

Les soussignés, membres de la commission, ont l'honneur, Monsieur le Président, de vous prier de leur faire connaître par lettre quel jour, avant le 2<sup>e</sup> tour des élections, et à quelle heure ils pourront venir s'entretenir avec vous.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce, nos sincères salutations.

Signé : LÉRIN, MICHAUD-LARIVIÈRE, ROUS, CAGNAC, FOURNIÉ, LASSUS.

M. le Président n'a pas cru devoir répondre. Cependant cette lettre n'avait rien de comminatoire; dans notre réunion aucune question personnelle n'a été agitée: tout le monde a approuvé les candidatures, qui, comme vous le dites, ont été cette année très heureuses.

Dans ces conditions, nous considérons ce silence comme un refus. Nous prendrons nous-mêmes, à l'avenir, l'initiative de convoquer les commerçants et sans oublier les juges du Tribunal de Commerce.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués.

LÉRIN,  
Négociant. — Président du Syndicat des Transports

**CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 23 décembre**

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni mardi soir, à 8 h. 30.

M. Mazières, adjoint au maire, présidait. M. Combarieu, désigné comme secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

M. le maire donne connaissance d'une lettre de M. Abel Combarieu, directeur général de la maison civile du président de la République, par laquelle notre compatriote offre au musée de Cahors une toile de M. Bisson, artiste peintre à Paris.

Le Conseil accepte le don et adresse des remerciements à MM. Combarieu et Bisson. Renvoyée à la Commission des travaux pu-

blics une demande formée par les habitants des rues de la Liberté et Clément-Marot, relativement à la continuation de l'aqueduc qui se trouve dans ces rues.

Renvoyée à la Commission une proposition de M. Mayac, artiste peintre, relative à la restauration des décors du théâtre.

MM. Jacques Valette, et Laroussilhe font le don au musée de Cahors d'un disque du portrait de M. Bourdon et d'un sac arabe.

Le Conseil accepte ces dons et adresse des remerciements aux donateurs.

MM. Delpech, Soulié et Tassart sont désignés comme délégués pour la revision des listes électorales en 1903.

Une proposition d'assurances contre l'incendie des archives communales faite par la Compagnie la Mutuelle Générale Française, dont le siège social est au Mans, est renvoyée à l'examen de la Commission des finances.

MM. Relhié, Darquier, Combarieu, Guiraudies et Palame sont désignés pour faire partie du Comité des directeurs de la Caisse d'épargne.

Octroi. — Interprétation du tarif relativement à la perception des droits sur les fromages frais. Renvoyée aux deux Commissions réunies.

Le président du Syndicat des pharmaciens du Lot demande de rapporter la décision du Conseil relative à la fourniture des médicaments aux indigents.

Après observations de M. Fournier, cette demande est renvoyée aux Commissions de l'assistance médicale gratuite et aux deux Commissions du Conseil municipal pour que cette question soit le plus vite tranchée.

Le sous-intendant militaire adresse à M. le maire une lettre lui signalant le mauvais état de la rue de la Manutention, derrière la caserne.

A ce sujet, M. le maire donne lecture au Conseil d'une pétition des habitants du faubourg Labarre, tendant à la construction de l'avenue de la place Thiers à la gare.

Sur la proposition de M. le maire, le Conseil émet le vœu que puisque la ville cède à l'Administration militaire l'école de la place Thiers, il serait juste que cette Administration entrât pour une part dans la dépense de la construction de l'avenue.

Au nom de la Commission des finances, M. Combarieu présente les budgets suivants :

1° Budget de l'hospice : Recettes, 108,556 fr. 35 ; dépenses égales. Adopté.

2° Budget du bureau d'assistance de Cahors : Recettes, 7,957 fr. ; dépenses, 7,913 fr., excédent de recettes, 44 fr. Adopté.

M. Fournier, rapporteur de la même Commission, présente les budgets suivants :

1° Budget primitif de l'exercice de 1903 du bureau de bienfaisance de Cahors : Recettes, 21,075 fr. ; dépenses égales. Adopté.

2° Budget primitif de l'exercice 1903 de l'orphelinat d'Arnis : Recettes 2,916 fr. ; dépenses égales. Adopté.

M. Cagnac, au nom de la Commission des travaux publics, propose de voter la somme de 35,970 fr. 10 nécessaires à l'exécution des travaux d'aménagement intérieur de la bibliothèque municipale. Adopté.

M. Mazières, rapporteur de la Commission des finances présente le budget communal de 1903.

Recettes ordinaires, 344,042 fr. 35.  
Recettes extraordinaires, 55,565 fr.  
Ensemble, 399,607 fr. 35.  
Dépenses ordinaires, 343,935 fr. 30.  
Dépenses extraordinaires, 53,480 fr.  
Ensemble, 397,415 fr. 30.  
Excédent, 192 fr. 05.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 30.

Le Conseil se réunit ensuite en séance privée.

**Tabacs**

La commission chargée de la répartition des permis de culture de 1903, se réunira à l'hôtel de la préfecture, le samedi 10 janvier.

**Musée Dupuytren de Paris**

Très instructive, une visite au musée Dupuytren, sur lequel nous avons déjà appelé l'attention de nos lecteurs. Tous les numéros qui composent le catalogue de cette collection unique, s'appliquent à des œuvres vraiment artistiques et d'un puissant réalisme. Des groupes spéciaux représentent, avec une vérité frappante : l'autopsie, le grand sympathique (système nerveux), l'appareil digestif et respiratoire, l'opération du trépan, la transfusion du sang, et diverses autres scènes, de médecine opératoire. Dans un autre ordre d'idées, les têtes exactement moulées des assassins célèbres de notre époque ainsi que de leurs victimes ; la reproduction de l'homme coupé en morceaux, les couveuses d'enfants, le fauteuil d'électrocution qui sert pour la mise à mort des condamnés en Amérique, ainsi que le premier épisode de l'affaire Humbert-Crawford, sont autant d'actualités qui viennent compléter cette importante collection.

**Contributions indirectes**

M. Boisset, surnuméraire des contributions indirectes, à Cahors, est nommé commis à Laval (Mayenne).

**Récompense**

Nous apprenons que l'Académie de mé-

decine, dans sa séance du 23 décembre, a décerné à M. le docteur Clary, inspecteur de l'assistance publique à Cahors, une médaille de vermeil pour ses travaux sur l'hygiène de l'enfance.

Nos félicitations.

**Armée de réserve**

M. Rajade Louis, sous-lieutenant de réserve à Cahors, est promu au grade de lieutenant au même régiment.

**Société agricole et industrielle du Lot**

La Société Agricole et Industrielle du Lot, se réunira samedi 3 janvier 1903, à trois heures précises du soir, dans le lieu ordinaire des séances, au Conservatoire, rue du Lycée.

**Ordre du jour :**

- 1° Lecture du procès-verbal ;
- 2° Admission de nouveaux membres.
- 3° Programme du concours d'animaux gras.
- 4° Rapport sur le concours de viticulture et autres concours.
- 5° Election du président et du vice-président.
- 6° Election des commissions.

**Probité**

Le sieur Coudere Victorien, pensionnaire à l'hospice de Cahors, a trouvé ce matin dans la rue du lycée une bague en argent qu'il tient à la disposition de celui ou de celle qui l'a perdue.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME DES 25 ET 28 DÉCEMBRE

|   |           |
|---|-----------|
| Ronde des petits Pierrots (all <sup>o</sup> ) | Bosc.     |
| La Sirène (Ouv <sup>re</sup> )                | Auber.    |
| Rose Mousse                                   | Bosc.     |
| Daphnis et Chloé                              | Maréchal. |
| A Prélude II.                                 |           |
| B Prélude III.                                |           |
| Carillon de l'Arlésienne                      | Bizet.    |

Allées Fénélon, de 3 1/2 à 4 1/2 h. du soir

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 25 au 27 décembre 1902

**Naissances**

Guy Adine-Elisabeth-Maximilienne, rue Feydel, 6.  
Arnaudet Lucie-Marie-Marguerite, rue Nationale, 5.  
Larnandie Marguerite-Lucie, rue de la Banque, 1.

**Décès**

Mousset Jean-Louis, ancien notaire, 87 ans, rue des Jacobins.  
Galou Marguerite-Jeanne, 1 ans 1/2 boulevard Gambetta, 43.  
Gauthier Nicolas-Albert, receveur d'octroi, 44 ans, rue Brives.

**Arrondissement de Cahors**

**MONTCUQ.** — Nous apprenons que dans son assemblée générale du 21 décembre la société de secours mutuels « l'Union Fraternelle » a élu président à l'unanimité des membres présents M. Bénays Ernest, adjoint au maire et conseiller d'arrondissement.

Nous sommes heureux de pouvoir dire aux sociétaires que M. Bénays saura se montrer digne de la marque de confiance qu'ils viennent de lui témoigner et que son amabilité et son dévouement sont un gage précieux pour les intérêts de l'association.

**Enseignement primaire.** — Par arrêté préfectoral, M. Stivil, instituteur en congé, est nommé instituteur-adjoint titulaire délégué pendant l'année scolaire 1902-1903, à Montcuq, en remplacement de M. Péré.

**LALBENQUE.** — *Huissier.* — Aux termes d'un décret en date du 20 décembre, M. Labie Abel, est nommé huissier à Lalbenque, en remplacement de M. Deynard.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC.** — *Conférence.* — M. Jean, principal du collège de Figeac, fera, dimanche prochain, 28 décembre, à trois heures de l'après-midi, dans la salle de la maison d'école de Reyrevignes, une conférence publique et gratuite. Sujet : La Tuberculose.

*Instruction primaire.* — Par arrêté préfectoral, Mme Desplat, institutrice adjointe titulaire à Figeac, est nommée institutrice adjointe titulaire chargée du cours complé-

mentaire annexe à l'école publique des filles de Figeac (emploi créé).

*Tirage au sort.* — Les opérations du tirage au sort pour les deux cantons de Figeac auront lieu à la mairie : le lundi 19 janvier, à dix heures du matin, pour le canton est, et le mardi 20 janvier, à la même heure, pour le canton ouest.

*Culture du tabac.* — La commission des permis de culture, se réunira le jeudi, 8 janvier 1903, à l'hôtel de la sous-préfecture. Nous engageons les planteurs mandataires à former sans retard leur dossier.

*Tribunal correctionnel.* — Dans son audience des flagrants-délis, le tribunal a confirmé le mandat de dépôt contre le nommé Jules Fabre, âgé de 26 ans, originaire de Teyssieu, arrêté par la gendarmerie sous l'inculpation d'escroquerie et tentative d'escroquerie.

**PUYBRUN.** — *Petite fête scolaire.* — Malgré la campagne effrénée que mènent nos réactionnaires unis à nos bonnes sœurs, contre notre école laïque, le succès de cette dernière va toujours croissant et elle obtient chaque jour de nouvelles recrues.

Pour fêter cette prospérité notre dévouée institutrice Mlle Bagnés aidée dans cette tâche par quelques mères de famille a organisé une sauterie suivie d'une collation.

Vous dire la joie de cette population enfantine devant ce modeste arbre de Noël, garni d'oranges de gâteaux et de bonbons serait difficile à décrire. Il est cependant à regretter que l'exiguïté de notre salle d'école n'ait pas permis aux mères de nos enfants d'assister à cette petite fête de l'enfance.

Comme père de famille nous remercions de tout cœur notre zélée et distinguée maîtresse qui non contente de donner une instruction solide à nos enfants ; ne perd pas une occasion de leur procurer un jeu de joie et de bonheur.

**SAINT-CÉRÉ.** — La foire du 22 a été très importante.

Cours pratiqués :  
Froment, 15 à 16 fr. ; avoine, 5,75 à 6,25, maïs, 13 à 14 fr. sarrasin, 9 à 10,50 ; seigle, 11 à 12 fr. le sac de 80 litres.

Pommes de terre, 2,20 à 2,50 le sac de 80 litres.

Bœufs d'attelage, 450 à 800 fr. la paire ; bœufs gras, 62 à 66 fr. les 100 kilos ; veaux de lait, 0,80 à 0,95 ; moutons, 20 à 40 fr. la pièce.

Porcs gras, 82 à 92 fr. les 100 kilos ; porcelets, 15 à 30 fr. la pièce.

Marché à la volaille. — Poules, 1,10 le kilo ; poulets, 1,20 ; dindes, 1,20 à 1,40 ; canards gras, 1,50 le kilo ; oies grasses, 1,90.

Lapins, 0,70 le kilo.  
Œufs, 1,10 la douzaine,  
Beurre, 1,80 à 1,90 le kilo.

Gibier. — Lièvres, 2 fr. le kilo ; lapin de garenne, 2 à 2,50 ; perdreaux rouges, 2 à 2,50 ; gris, 1,50 à 1,75 ; bécasses, 3 fr. ; grives, 0,60 ; merles, 0,40 la pièce.

**Arrondissement de Gourdon**

**GOURDON.** — *Lettre de félicitations.* — Aux termes d'un rapport présenté par le ministre de l'intérieur et approuvé par le président de la République, une lettre de félicitations a été adressée à M. Eychenne Germain, gendarme à la compagnie du Lot, qui à Gourdon, le 27 septembre 1902, a arrêté un cheval emporté, attelé à une voiture.

**SOUILLAC.** — *Lettre de félicitations.* — Aux termes d'un rapport, présenté par le ministre de l'intérieur, et approuvé par le président de la République, une lettre de félicitations a été adressée à M. Roumagnac, Jean-Marie, sabotier à Souillac, qui le 15 août 1902, a sauvé un jeune garçon sur le point de se noyer.

**MARTEL.** — La foire du 24 favorisée par le beau temps a été assez importante. Les moutons se vendaient de 35 à 40 fr. pièce, les porcs gras de 42 à 45 fr. les 50 kilos. Les porcelets pour l'élevage se vendaient difficilement. *Marché aux truffes.* — Près de 980 quintaux ont été apportés au marché de mercredi. A peu près tous se sont vendus. Le prix était de 12 à 13 fr. le kilo. Quelques truffes se sont vendues jusqu'à 15 fr.

**HERNIÉS**

Guérison radicale par le **Bandage électro-Médical des Docteurs MARIE frères**, à Paris, n° 108, rue de Rivoli. Application des appareils à Cahors, le 4 Janvier, de 9 h. du matin à 8 heures du soir hôtel des Ambassadeurs. Montauban, le 5, hôtel du Midi. Moissac, le 6, hôtel du Luxembourg. Ceintures pour femmes, bas variées, etc. Renseignements gratuits. Prix modérés. Nos bandages électriques seuls guérissent. — 47 ans de merveilleux succès. — TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE.

**LES HÉMORROÏDES**

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'**Elixir de Virginie**, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr 50, franco.

**Variétés**

**CAUSÉRIE DE LA MAIRIE**

**LES VOLCANS**

M. Cahier a fait samedi soir une causé-rie sur les volcans et les tremblements de terre, dont voici la dernière partie et la conclusion.

On connaît à l'heure actuelle environ mille volcans dont 325 sont en pleine activité ou ne dorment que d'un œil.

Les centres volcaniques sont orientés sur la terre suivant les grandes dépressions longitudinales : océan Atlantique, océan Indien et océan Pacifique, et sur la grande dépression méditerranéenne qui traverse les précédentes et plus particulièrement à leurs points de rencontre qui sont des zones volcaniques par excellence.

Le long de l'océan Atlantique, on trouve au Nord le foyer volcanique de l'Islande, avec le mont Hécla, le Kotlugaia. Sur la côte ouest de l'Afrique, les volcans des Açores, le pic de Ténériffe dans les Canaries, les Hespérides des îles du Cap Vert ; l'Ascension et Ste-Hélène sont aussi des rochers volcaniques.

L'Océan Indien renferme quelques îlots avec des volcans éteints, notamment ceux de la Réunion et de l'île Bourbon.

L'Océan Pacifique est pourvu d'une véritable ceinture volcanique qui, partant de la Nouvelle-Zélande, gagne les Nouvelles-Hébrides, les îles Salomon, la Malaisie (109 volcans) le Japon et les îles Kouriles (20 volcans) le Kamtschatka (38 volcans), les îles Aléoutiennes (43 volcans), la presqu'île d'Alaska, les montagnes Rocheuses qui comptent beaucoup de volcans éteints, 25 volcans actifs dans l'Amérique centrale, 40 volcans dans la chaîne des Andes, la Terre de feu au sud ; les Volcans Erebus et la Terreur dans la zone Antarctique ferment ce cercle de feu au centre duquel se trouve l'important foyer volcanique des îles Sandwich.

Dans la dépression méditerranéenne, on trouve la région volcanique du Caucase, celle de l'Archipel, le Vésuve, l'Etna, le Stromboli en Italie, les Açores, les volcans des Antilles, (la Solfatara de St-Vincent et la Montagne Pelée, qui ont tant fait parler d'eux cette année), les volcans de l'Amérique centrale, les îles Sandwich et les volcans de la Malaisie, dont le plus célèbre est le Krakatoa.

Les volcans sont pour la plupart dans des îles ou sur le bord de la mer ; ils occupent toujours le flanc le plus incliné des rides de la terre et jalonnent les lignes de brusques dépressions. C'est en effet dans le double pli formé par chacune de ces dépressions que doivent se produire des cassures et des fissures qui diminuent la résistance du sol et livrent plus facilement passage aux gaz et aux matières fondues des couches profondes de la terre.

Qu'est-ce donc qu'un volcan ? Ou plutôt qu'elle est la cause des volcans ? La question n'est pas facile à résoudre. Pour parler franc, nous n'en sommes qu'aux hypothèses, et chaque école géologique possède sa théorie. Comme on ne peut descendre dans les profondeurs de la terre pour savoir au juste ce qui s'y passe, il est impossible dans l'état actuel de la science de pénétrer le secret des volcans. Cependant de toutes les hypothèses la plus vraisemblable est celle qui attribue un rôle principal à la vapeur d'eau. En effet, 95 à 98 pour 100 des produits gazeux que rejettent les volcans sont de la vapeur d'eau.

Mais quelle est l'origine de cette eau réduite en vapeur ? Quelle est la cause de la haute température qui paraît exister dans les couches profondes du globe ? Là est tout le problème.

Faut-il admettre que cette vapeur d'eau provient des infiltrations brusques de la mer dans les cavités profondes de la terre ? Ou d'infiltrations lentes au fond des mers qui pénètrent toutes les roches et à laquelle on don-

ne le nom d'eau de Carrière. Faut-il encore supposer que l'eau ou les gaz qui la constituent : oxygène et hydrogène sont emprisonnés dans la masse même des roches fondues depuis l'origine du monde ?

Et cette température élevée qui paraît exister dans les couches profondes, capable de fondre toutes les roches, est-elle le résultat d'actions chimiques ou d'actions électriques ? Est-elle permanente ou temporaire ? Ou bien, est-elle simplement le résidu de cette puissante température qui, d'après le système le plus généralement admis faisait de notre terre, à l'origine, une masse incandescente en ébullition.

Comme l'hypothèse du feu central est encore celle qui rallie actuellement le plus de partisans, la voici résumée : La plupart des géologues et les astronomes admettent aujourd'hui que la terre n'est qu'une parcelle détachée de la nébuleuse qui a constitué le soleil, qu'elle a été successivement une masse de gaz et de vapeurs, puis une masse complètement liquide à une très haute température. Peu à peu cette masse liquide s'est refroidie en perdant de la chaleur à travers l'espace et il s'est formé tout autour une écorce, une enveloppe solide, dont l'épaisseur doit toujours aller en augmentant jusqu'au jour où la terre ne sera plus qu'une masse entièrement solidifiée.

D'après cette hypothèse, la terre serait donc constituée au centre par un noyau liquide très chaud formé de roches fondues.

Ce noyau serait entouré par une enveloppe solide peu épaisse que l'on estime ordinairement à 1/50<sup>e</sup> ou 1/60<sup>e</sup> du rayon de la terre, soit de 100 à 130 kilomètres. La partie solidifiée serait donc plus faible par rapport au volume total de la terre que la coque par rapport à l'œuf de l'oiseau.

On a l'habitude de comparer notre globe dans son état actuel à un fruit mûr qui se dessèche lentement et se couvre de rides. Par suite du refroidissement progressif, la masse liquide diminue de volume, se contracte, et l'écorce pour conserver son adhérence, est obligée de se rider, de se plisser. Certaines portions s'affaissent et forment les grandes cavités occupées par les mers, tandis que d'autres se soulèvent et constituent les continents avec les chaînes de montagnes.

Ses affaissements ne peuvent se produire sans occasionner des cassures plus ou moins profondes dans la partie solide de la terre. C'est par ces fissures que les gaz, les vapeurs et la partie liquide du noyau central pénètrent dans l'épaisseur de l'enveloppe solide et viennent de temps à autre se répandre au dehors pendant les éruptions volcaniques.

On admet encore que l'écorce terrestre en se formant à la surface de la terre a emprisonné dans le noyau liquide une énorme quantité de gaz et de vapeurs qui se trouvent dissous sous une pression de plusieurs milliers d'atmosphères dans la partie liquide. Quand un point faible se produit dans la partie solide de la terre, l'équilibre est vite rompu par la pression considérable des gaz et des vapeurs comprimés. En pénétrant dans les fissures de la partie disloquée de la terre, ils provoquent des tremblements de terre ou entraînent la lave dans une éruption, tout comme le gaz carbonique entraîne le liquide d'une bouteille de champagne ou d'eau gazeuse.

D'après cette hypothèse, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques seraient le résultat indirect du plissement de la terre, provoqué par le refroidissement progressif du noyau central.

CONCLUSION :

Nous ignorons la véritable cause des volcans, les puissantes manifestations de l'activité interne de notre globe, demeurant jusqu'ici impénétrables. C'est l'une des grandes inconnues de la science moderne.

L'activité volcanique n'est d'ailleurs pas limitée à notre terre. Toutes les planètes qui tournent avec nous autour du soleil, le soleil lui-même comme aussi tous les mondes qui gravitent autour des myriades d'étoiles dans l'espace infini, sont le siège d'éruptions volcaniques. Cette universalité des phénomènes volcaniques a conduit des savants à rechercher la cause des volcans en dehors de la terre ou des planètes. Le volcanisme, comme la pesanteur, la chaleur, la lumière et l'électricité, est peut-être l'une des conditions de l'existence du monde.

Si nous considérons l'éruption volcanique comme un cataclysme, c'est que nous avons souffert accidentellement de ses effets. Mais en réalité, elle remplit un rôle nécessaire à la vie des mondes, et la société moderne aurait bien lieu de se plaindre de la disparition des volcans.

Il se trouve, en effet, que le volcan constitue un puissant circuitus de matières : il ramène des profondeurs de la terre des nombreuses substances indispensables à la vie des plantes et des animaux ou les matières premières de beaucoup d'industries actuelles.

La potasse n'existe que dans les roches granitiques et ces roches proviennent d'éruptions volcaniques. Les phosphates, et dès lors le phosphore et la matière même de nos os, ont leur origine dans des émanations volcaniques analogues à celles qui ont déposé le phosphate de Caïarc dans des crevasses du calcaire jurassique.

Les fumerolles rejettent à l'état gazeux, de l'acide chlorhydrique, des chlorures et surtout du soufre sous la forme de gaz sulfureux ou d'acide sulfhydrique qui déposent dans les solfatares du soufre cristallisé et des sulfures divers. Les mofettes rejettent dans l'atmosphère des masses considérables de gaz carbonique que les végétaux utilisent et dont ils fixent le carbone dans le bois.

Les sources thermales, forme dernière de l'activité volcanique, déposent dans les fissures du sol des concrétions de minéraux qui constituent les flons métallifères. C'est là que la métallurgie moderne puise presque tous ses minerais : les pyrites de fer, point de départ de la grande industrie de l'acide sulfurique, les pyrites de cuivre, la blende ou minerai de zinc, la galène ou minerai de plomb, le cinabre ou sulfure de mercure. L'acide borique se dégage des suffioni ou soufflards de la Toscane, les bitumes et les pétroles n'existent que dans les fissures des régions disloquées par les phénomènes volcaniques.

D'après les calculs les plus sérieux, la densité moyenne de la terre est évaluée à 5,5. Comme la densité de l'eau de mer est 1,03 seulement, que celles des roches de la surface varie de 2 à 3, il faut donc que les roches qui composent le noyau central aient une densité beaucoup plus élevée que celle des roches de la surface, c'est-à-dire un poids spécifique comparable à celui des métaux ordinaires. Sans les phénomènes volcaniques, ces matières minérales resteraient à jamais enfouies dans les couches profondes de la terre.

Ces observations nous amènent donc à conclure (bien que cette conclusion ressemble à un paradoxe) que les phénomènes volcaniques ont un rôle important dans l'évolution de notre planète et qu'ils constituent l'un des plus puissants auxiliaires de l'industrie et de la vie moderne.

BULLETIN FINANCIER

Après un début très ferme, fermeté qui s'est maintenue pendant la plus grande partie de la séance, les cours ont fléchi en clôture sur le bruit d'incidents graves au Maroc. Malgré ce recul on reste tout de même au-dessus du niveau pratiqué lors de la dernière séance.

Le 3 0/0 qui était mercredi à 99,47, s'est élevé à 99,72 pour revenir à 99,52, dernier cours.

Le Crédit Foncier est ferme à 750, le Comptoir national d'Escompte à 588, le Crédit Lyonnais cote 1084, et la Société Générale à 623.

Nos chemins finissent, le Lyon à 1413, le Midi à 1240, le Nord à 1820 et l'Orléans à 1490. Le Suez à 3917 n'a pas varié.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure qui s'était élevé à 88,20 revient à 87,30 en clôture, l'Italien ferme à 104,05, le Portugais, à 31,82.

Le Turc D 0/0 est ferme à 78,35.

Le Turc D n'a pas varié à 29,20 et la Banque Ottomane à 596.

Tribunal de commerce de Cahors

Les créanciers du sieur Pierre VILLARS industriel, domicilié à Cahors, sont invités, en exécution des dispositions de l'article 462, § 2 du Code de Commerce, à se rendre le lundi cinq janvier 1903, à 3 heures du soir, salle d'audience du tribunal, pour être consultés sur la composition de l'état des créanciers présumés et donner leur avis sur la nomination du syndic définitif de cette faillite et celle de contrôleurs.

Le Greffier, A. POULVEREL.

AVIS

**M. Aimé WILCKEN,** Chirurgien-Dentiste, Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole dentaire de Paris, à l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient de prendre la suite du cabinet de M. BOURGET, 9, rue du Lycée.

Traitement et outillage tout à fait nouveaux.

Redressement et soins spéciaux pour les enfants.

Il est toujours délivré sur facture une garantie du travail.

Anrificateur spécialiste ; prothèse en tous systèmes ; célérité et discrétion.

**GAZ et ELECTRICITE**  
**MANCHONS et BECS**  
POUR INCANDESCENCE  
PRIX DES PLUS REDUITS  
**CHAUFFERETTES A ALCOOL**  
**AGUZOU**  
Electricien, rue du Lycée, Cahors

Ancien cabinet dentaire  
**HUGGINS & BAKER**  
75, BOULEVARD GAMBETTA  
NOUVELLEMENT REORGANISE  
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

PHARMACIE MODERNE  
**J. Fournié**  
Pharmacien-Chimiste  
**CAHORS — PLACE DU MARCHÉ — CAHORS**  
DROGUERIE, SPECIALITES  
TISANE DES CHARTREUX

UNE RÉPONSE S. V. P. — Avez-vous des douleurs, des névralgies ? Avez-vous une maladie de peau ou des oreilles ? N'avez-vous pas d'appétit ou avez-vous de la bile, des glaires, des renvois amers ? Ressentez-vous un état de faiblesse, de lassitude, de découragement ? Avez-vous des maux de tête, des étourdissements, des maux de cœur, des sueurs la nuit, toussiez-vous, crachez-vous ? Êtes-vous échauffé, constipé ou souffrez-vous d'hémorroïdes, de pertes blanches ? Sachez et retenez que tous ces maux sont dus à l'impureté du sang et peuvent se guérir promptement et radicalement par la tisane des Chartreux, que l'on trouve au prix de 4 fr.

MARCHÉS

La Villette

| ESPECES de BESTIAUX. |         |        | PRIX EXTRÊMES |
|----------------------|---------|--------|---------------|
|                      | AMENÉS. | VENDUS |               |
| Bœufs.               | 1077    | 1077   | 1.14 à 1.60   |
| Vaches.              | 402     | 402    | 1.06 à 1.58   |
| Taureaux.            | 143     | 143    | 1.06 à 1.40   |
| Veaux.               | 1269    | 1202   | 1.40 à 2.10   |
| Moutons.             | 9699    | 9699   | 1.82 à 2.14   |
| Porcs.               | 3777    | 3777   | 1.00 à 1.38   |

Bordeaux

| ESPECES de BESTIAUX. |        |        | PRIX EXTRÊMES |
|----------------------|--------|--------|---------------|
|                      | AMENÉS | VENDUS |               |
| Bœufs.               | 110    | 110    | 65 à 78       |
| Vaches.              | 15     | 6      | 45 à 65       |
| Moutons.             | 407    | 373    | 90 à 110      |
| Porcs.               | 1893   | 1665   | 50 à 56       |

Bibliographie

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal de voyages, aventures, explorations, etc. — Le numéro 15 centimes. Abonnement d'un an 6 fr. 50. — Rédaction-administration : Cloître Saint-Honoré, Paris. — Sommaire du 25 décembre 1902.

En Mongolie ; La revanche du mouton, Mathias Douline. — Une chasse gigantesque aux canards, René Miguel. — Le « Globe Trotter » à travers le monde ; Sur les grands chemins du globe, de Gélévat. — Un trait de mœurs moscovites ; Une voie ferrée en fer à cheval ; la série des records ; la plus curieuse des églises de l'Armée du Salut en Amérique. G. T. — Le secret du volcan, roman inédit (suite) ; illustrations de Louis Tinayre, André Laurie. — Les coutumes de Noël en Russie et dans les pays slaves, Maurice Stromberg. — Les Noëls exotiques, F. — Par les rues de Constantine, à vol d'objectif, François. — « Knich-Knack » Club Roman inédit (suite) ; illustrations de Mahut, E.-A. Spoll. — Chronique du Cartophile, Rambler. — La conquête de la Terre en éphémérides, A. D. Les voyages de nos lecteurs ; encore un écho extraordinaire, T. J. — Les grands arbres, J. Garcin (L'Alpin). — Curiosités naturelles ; combre géant, XXX. — Petite correspondance ; les voyages du « Globe Trotter » G. T. — Nos concours ; n° 51. (concours géographique) **Sol-xante prix** ; résultats du concours n° 46 (voyageurs et hommes célèbres), M. sphinx. — L'ingéniosité, tout est là (page humoristique), Daisna.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire, Paris, Sommaire du numéro 2387 du 27 décembre 1902.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Le jouet de l'année : Demandez l'arrestation de Mme Humbert par la police espagnole ! — L'inspecteur Caro qui arrête la famille. — La maison de la rue Ferraz. — M. Hennion. — La Prison des femmes, à Madrid. — La maison cellulaire des hommes. — L'agent Ordenez.

Les réservoirs du Nil. — Le Khédive à Assouan. — Il ouvre les vannos. — Duels des maîtres d'armes italiens et français, à Nice.

L'ambassade de France, à Rome : Le Palais de Santa-Croce. — Fontaine intérieure, Plafond peint par Poussin. — Le prince héritier et la princesse de Saxe. — La fuite de Salzbourg. Vénézuéla : Le général Miranda dans sa prison de Cadix en 1816.

Nouvelle industrie américaine : L'Élevage des capards en grand. — Le Golf-Club, à Cannes. — Les Feuilles de Cartaze. — Le Médoc à la côte. Théâtre illustré : « Une Panique », tableau de Gaudfroy (gravure de Dochy).

L'Eglise arménienne à Paris. — La polyclinique du Docteur de Rothschild.

Nos grandes scènes Lyriques : Le théâtre de Bordeaux.

Soung-Pao-Ki, nouveau ministre de Chine à Paris. — M<sup>e</sup> Cresson. — L'archiprêtre Wassilief. — Echees, par M. D. Janowsky.

Roman illustré : *L'Enjeu du Bonheur*, par M. Poncevez.

Le numéro 50 centimes.

LA NATURE. Revue des sciences illustrée, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Masson et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1544 du 27 décembre 1902 :

Chemins de fer mono-rails, par H. de Tier-sant. — Dosage de l'oxyde de carbone et de l'acide carbonique dans l'air, par Ferdinand Jean. — Plaques photographiques ultra-rapides, par G. M. — La genèse des rides, par le Dr Félix Regnault. — Les résultats des concours de locomotives du Semring, par R. Bonnin. — La sérothérapie de la scarlatine, par le Dr A. Cartaz. — Le canal de Fréjus, par Georges Caye. — La traction électrique, par A. B. — Les tacs de la Munia, par Lucien Briet. — Exposition aéronautique au grand Palais, par A. T. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 22 décembre 1902, par Ch. de Villedeuil. — Le métier-bijou Jacquard, par G. Chalmarès.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1569<sup>e</sup> livraison (27 décembre 1902).

La Gondole fantôme, par Gustave Toudouze. L'almanach Hachette. — La mission de Genève, par B. A. Jeanroy (suite). — La Chasse, par Ch. Dignet (suite).

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 7<sup>e</sup> — Sommaire du 25 décembre 1902.

V<sup>ie</sup> Nacla : Chronique. — Camille Flammarion : Le mois scientifique : l'hiver. — E. Jattiot : Noël triste. — Théodore Cahu et Louis Forest : Vers la paix (suite). — Le Vte Henri de Bornier : Louise de Vauvert (suite). — Pierre Salles : à qui tient le bonheur. — Charles Mérouvel : Bâyards ! (suite). — Le comte Léon Tolstol : Anna Karénina (suite). — Petite correspondance.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Sathon-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du réseau du Midi et notamment pour :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, (La Preste), Arreau-Cadéac (Viel-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Pertus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espérasa (Campagne-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loluque (Préchaq-les-Bains), Lamouilles-les-Bains, Larous-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leuca (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Loz-Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas, Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginolles, Garcanières, Escoulobre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encausse, Gantiès), Saint-Giron (Aodinat, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Sradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confiant (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaueilles).

Durée de validité : **33 jour** — Les jours de départ et d'arrivée.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro la suite de nos deux feuilletons.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.